

Communiqué de presse

Charte « Objectif CO₂ » 18 entreprises de transports s'engagent en Ile-de-France

Le 2 décembre 2014, 18 entreprises se sont engagées en Ile-de-France et ont signé la charte « Objectif CO₂ ».

Le 2 décembre 2014, la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME et la DRIEA-IF ont signé la charte « Objectif CO₂ : les transporteurs s'engagent » avec dix-huit entreprises spécialisées dans le transport routier de marchandises. Ces engagements permettent de réduire la consommation de carburant et par conséquent les émissions de CO₂.

Aujourd'hui, ce sont 108 entreprises qui sont engagées dans la démarche en Ile-de-France pour au moins une période de 3 ans, dont 60 engagements en cours, 14 entreprises réengagées et 7 entreprises transports de voyageurs.

2 décembre 2014 : dix-huit nouvelles entreprises signataires, dont 7 réengagements

11 nouvelles entreprises signataires :

- Groupe DB
- STPS
- Transports BON
- Top Chrono
- Serveto
- SUN'ECO
- Speed Distribution **Logistique**
- Transports Legras SAS
- TTM Transports
- Challenges Intercontinental Express
- KAPLAN

7 réengagements:

- Clamens
- Orly Gel
- Distritec
- Transports Jacques Barré
- M2S
- FIOL Affrètements
- Deslile

5 années d'engagements en Ile-de-France : un succès

En Ile-de-France, 108 entreprises de transports routiers se sont engagées dans la charte.

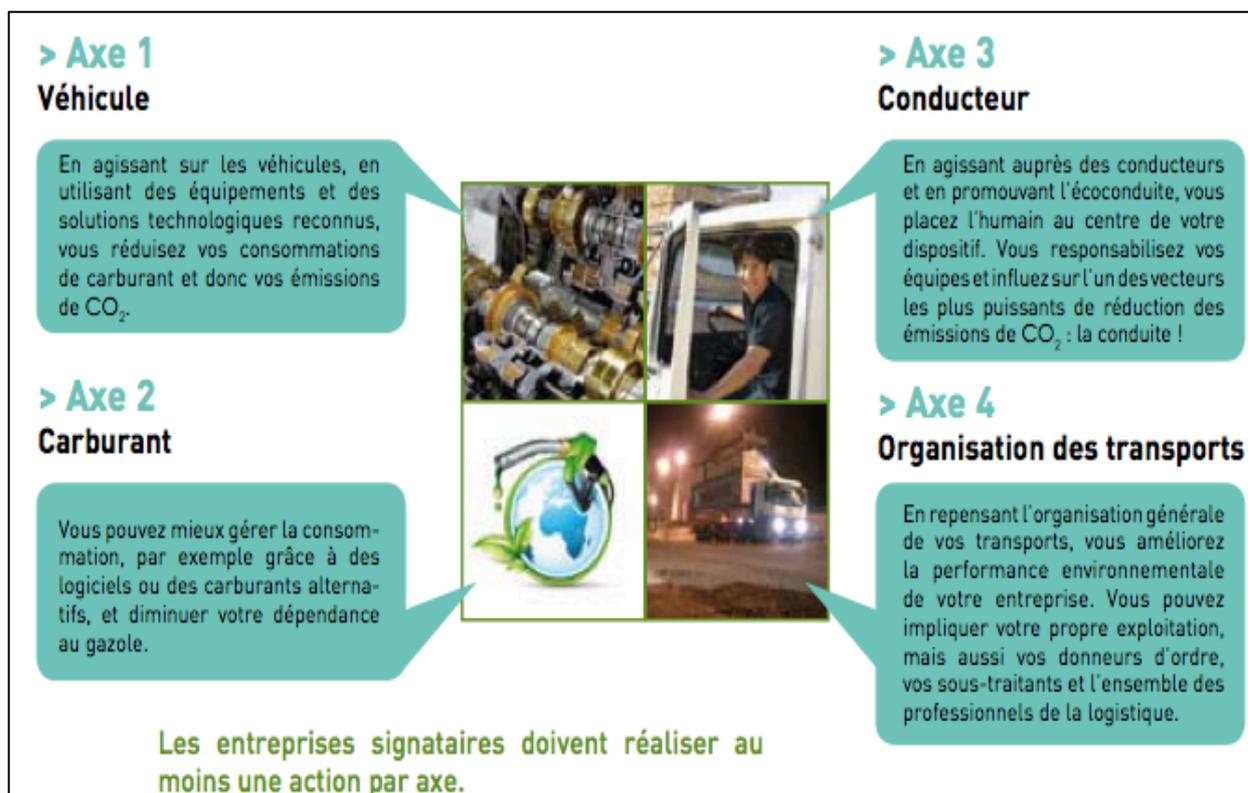
Accompagnées par la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME et la DRIEA-IF, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à renouveler leur engagement (elles représentent 23% en 2014) après avoir mené avec succès leurs premières phases d'engagement.

Les engagements concernent en moyenne 3200 véhicules et 3400 conducteurs par an, ce qui représente en 5 ans :

- **9230 tonnes de CO2 évités**
- **3 millions de litres de carburant économisés**

En progression constante, le nombre d'engagements volontaires s'élèvent aujourd'hui à 1034 entreprises de transport de marchandises et 175 entreprises de transport de voyageurs, au niveau national.

Les actions susceptibles d'être mises en œuvre dans l'entreprise ont été réparties selon 4 axes.



FOCUS PROJETS INNOVANTS AU-DELA DE LEURS ENGAGEMENTS A LA CHARTE CO2



SPEED DISTRIBUTION LOGISTIQUE

SPEED DISTRIBUTION LOGISTIQUE, livre les boutiques parisiennes de la Maison de Parfums & Cosmétiques GUERLAIN en 100% Electrique grâce à **un véhicule de 16 tonnes 100% électrique sur des tournées de plus de 200kms**

Ce projet innovant est accompagné par la Direction Régionale Ile-de-France de l'ADEME



SUN'ECO

La livraison urbaine en deux roues

SUN'ECO externalise les systèmes de livraison à domicile des restaurateurs avec des **scooters 100% électriques**, sans bruit, sans odeur et sans émission de polluants atmosphériques et de CO2.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre à financer des projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr et www.ile-de-france.ademe.fr

LA DRIEA EN BREF

La direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) en charge du champ de compétences du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du Ministère du logement, de l'égalité du territoire et de la ruralité ((MELTR) exerce des missions régionales, sous l'autorité du préfet de région, et des missions départementales pour Paris et les 3 départements de la petite couronne (Seine- Saint-Denis, Val de Marne et Hauts-de-Seine) sous l'autorité fonctionnelle du préfet de département.

Elle poursuit deux objectifs : la mise en place d'une gouvernance de développement durable capable d'assurer sur le territoire régional et départemental les décisions de la Transition Energétique dans les domaines de l'aménagement, d'urbanisme, des transports, de l'équipement et l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, élus, professionnels, citoyens.

Ainsi, dans le domaine des transports, elle mène avec son Service de la sécurité des transports (SST) des actions spécifiques comme, celle de la « Charte CO2 », avec le monde économique des transporteurs en faveur du développement durable. Par ailleurs, elle assure des missions de contrôle, anime des politiques de sécurité routière et coordonne l'action des prévention des risques et des menaces. www.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 88 63 / e-mail : badia.berrada@havasww.com

Service de presse DRIEA

Tel : 01 40 61 82 24/ e-mail : isabelle.raynaud-delfini@developpement-durable.gouv.fr